



MAIRIE de ABBEVILLE SAINT LUCIEN

1 rue de la Mairie
60480

Tél : 03.44.79.13.35

Email : mairie.abbeville.st.lucien@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 AVRIL A 18H30

Le mardi cinq avril deux mil vingt-deux à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent NOEL, Maire.

Présents : Vincent NOEL, Nicolas BACQUET, Laurent BOUCHAIN, Cédric PINOTEAUX, Sylvaine CAFFIN,

Absents excusés : Elodie SPRUYTTE, Serge PIQUET (procuration à Sylvaine CAFFIN), Joëlle ACHEZ (Procuration à Laurent BOUCHAIN), Laurence DUBERT (Procuration à Vincent NOEL), DESSERRE Coralie (Procuration à Vincent NOEL), Eudoxie MODE.

Secrétaire : Monsieur Laurent BOUCHAIN

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

1/ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Laurent BOUCHAIN est désigné Secrétaire de séance.

2/ APPROBATION DU DERNIER PROCES - VERBAL

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

3/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (délibération 2022-04-002)

Monsieur le Maire expose le compte administratif de la commune pour 2021.

Il laisse la parole au doyen de l'assemblée, Monsieur Laurent BOUCHAIN. Après avoir demandé s'il y a des points à éclaircir, elle propose de passer aux votes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

Adopte le compte administratif 2021 qui présente un excédent global de clôture de 427 815.22 €, décomposé en :

- 317 388.53 € d'excédent de fonctionnement
- 110 426.69 € d'excédent d'investissement

Constate que les opérations d'investissement prévues pour 2021 et restant à réaliser sont inscrites pour :

- 213 409.83 € de dépenses
- 65 440.00 € de recettes

Monsieur Laurent BOUCHAIN fait part de l'adoption du compte administratif, par les élus.

4/ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 (délibération 2022-04-003)

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2021 de la trésorerie qui est conforme au compte administratif de la commune pour 2021. L'actif présenté par la trésorerie est lui aussi conforme au compte administratif de la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Adopte le compte de gestion 2021 et accepte l'actif arrêté au 31/12/2021 par la trésorerie.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents

5/ AFFECTATION DU RESULTAT (délibération 2022-04-004)

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit se prononcer sur la somme à affecter au compte 1068.

Ce compte sert à transférer une partie des excédents de fonctionnement de l'année 2021 cumulé qui s'élève 317 388.53 € pour couvrir les besoins de financement d'investissement 2021 engagés.

Le déficit des restes à réaliser s'élève à – 147 969.83 euros pour un résultat d'investissement excédentaire cumulé de 110 426.69 euros

Vu l'excédent en investissement Monsieur le Maire propose d'affecter la somme de 37 543.14 euros au compte 1068.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de reconduire pour l'exercice 2022, au poste budgétaire 002, la somme 279 845.39 €

6/ TAUX D'IMPOSITIONS 2021 (délibération 2022-04-005)

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux.

Après l'exposé et débats, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022 :

	Rappel Taux 2019	Rappel Taux 2020	Rappel Taux 2021	Taux votés pour 2022	Produits attendus
Habitation	14.43%	-	-	-	-
Foncier bâti	20.09%	20.09%	41.63%	41.63%	118 479.00€
Foncier non bâti	54.67%	54.67%	54.67%	54.67%	19 135.00€

7/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021 (délibération 2022-04-006)

Il est proposé de verser les subventions suivantes aux associations :

- Comité des Cheveux Blancs 170.00€
- Ass. Croix et Clavaires 20.00€
- L'Abbeviloisirs 110.00€
- Téléthon 135.00€
- Pompiers de Noyers st Martin 135.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette décision.

8/ VOTE DU BUDGET 2022 (délibération 2022-04-007)

Monsieur le Maire propose de voter le fonctionnement par article et l'investissement par opération.

Il présente les différentes données qui composent ce budget 2022.

Le conseil municipal, après exposé de Monsieur l'Adjoint au Maire adopte à l'unanimité par opération pour la section investissement et par chapitre pour la section fonctionnement le budget 2022, ci-après

BUDGET M14		FONCTIONNEMENT	
O11	charges à caractère général	81 980,71	
O12	charges de personnel	101 790,00	
O14	atténuation de produits	30 795,00	
65	autres ch. de gestion courante	74 550,00	
656	frais de fonct.des groupes d'élus		
66	charges financières	5 300,00	
	Réserve (ajout au chap 011)	165 446,05	
67	charges exceptionnelles		
68	provisions semi-budgétaires		
O22	dépenses imprévues	10 000,00	
	total opérations réelles	469 861,76	
O23	virement à l'investissement	101 003,00	
O42	transferts entre sections	2 243,41	
O43	opér.ordre fonctionnement	0,00	
	total opérations d'ordre	103 246,41	
	total dépenses fonctionnement	573 108,17	
	restes à réaliser		
OO2	déficit reporté		
	TOTAL FONCTIONNEMENT	573 108,17	
O13	atténuation de charges		
70	Repas+redevance Dom. Public		400,00
73	impôts et taxes		155 011,78
74	dotations et particip.		137 851,00
75	autres produits		
76	produits financiers		
77			
78	repr.sur prov.semi-budg.		
	total opérations réelles		293 262,78
O42	transferts entre sections		
O43	opér.ordre fonctionnement		0,00
	total opérations d'ordre		0,00
	total recettes fonctionnement		293 262,78
	restes à réaliser		
OO2	excédent reporté		279 845,39
	TOTAL FONCTIONNEMENT		573 108,17

		INVESTISSEMENT			
		Restes à réaliser	Nouveaux		
16	Emprunt		41 800,00	O24	cessions d'immobilisations
20..	Diag Eglise	9 000,00		1068	Excédent
	Diag sécurité routière		17 220,00		
21...	Réfection batiments	2 000,00		10..	tle
	Calvaires	5 000,00			fctva
	Panneaux signalisation	9 500,00		13..	subventions d'investissement
	Mobilier	8 665,83			Diag Eglise
	Défibrillateur	2 000,00			Réhab mairie
	Réhab, Mairie	64 964,00			Caméras
	PC Portable	600,00			
	caméras	51 900,00			Diag sécurité routière
	Préau	7 990,00			
	Tente de réception	4 490,00			
	Souffleur	300,00			
	Entrée cimetièr	3 000,00		27..	
	Bordure rue du BSM	44 000,00			
	Bordure rue du Bois		12 000,00	45..	opérations pour compte de tiers
	Tracteur		28 000,00		total recettes réelles
					65 440,00
O20	dépenses imprévues		10 000,00	O21	virement de la section de fonctionnement
	total dépenses réelles	213 409,83	322 429,83		
O40	transferts entre sections			O40	transferts entre sections
O41	opérations patrimoniales			16	indemn.renégociation capitalisées
	total dépenses d'ordre		0,00	28	amortissements immobilisations
	total dépenses de l'exercice		322 429,83	481	amortissements charges à répartir
	restes à réaliser			15	provisions budgétaires
OO1	déficit reporté				
	TOTAL INVESTISSEMENT		322 429,83	O41	opérations patrimoniales
					total recettes d'ordre
					102 993,00
					total recettes de l'exercice
					146 563,14
					restes à réaliser
					65 440,00
				OO1	excédent reporté
					110 426,69
					TOTAL INVESTISSEMENT
					322 429,83

9/ PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Pour accompagner les collectivités et établissements dans les démarches relatives à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, le Centre de Gestion de l'Oise organise une consultation groupée pour les employeurs qui le souhaitent.

Après débat, les membres du conseil municipal ne souhaitent pas donner mandat au centre de gestion pour une consultation groupée.

10/ TAXE AMENAGEMENT (délibération 2022-04-008)

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer le taux de la taxe d'aménagement à 4% sur l'ensemble du territoire communal.

11 CADEAUX AUX AGENTS (délibération 2022-04-009)

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident d'offrir un cadeau d'une valeur maximum de 300.00€ pour tous les agents ayant travaillé pour la commune et faisant valoir leur droit à la retraite.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur l'Adjoint au Maire lève la séance à 20h45.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Municipal du 05 avril 2022 a comporté 8 délibérations comme suit :

1	Vote du Compte Administratif 2021	Délibération 2022-04-002
2	Vote du Compte de Gestion 2021	Délibération 2022-04-003
3	Affectation du Résultat	Délibération 2022-04-004
4	Vote des taux d'imposition 2022	Délibération 2022-04-005
5	Subventions aux Associations 2022	Délibération 2022-04-006
6	Vote du Budget Primitif 2022	Délibération 2022-04-007
7	Taxe d'aménagement	Délibération 2022-04-008
8	Cadeaux aux agents	Délibération 2022-04-009

NOEL VINCENT		ACHEZ JOELLE	Excusée (Procuration à M. BOUCHAIN)
BOUCHAIN LAURENT		MODE EUDOXIE	Excusée
CAFFIN SYLVAIN		PINOTEAUX CEDRIC	
PIQUET SERGE	Excusé (Procuration à Mme CAFFIN)	SPRUYTTE Elodie	Excusée
BACQUET NICOLAS		DESSERRE Coralie	Excusée (Procuration à M. NOEL)
DUBERT Laurence	Excusée (Procuration à M. NOEL)		